

La trame verte et bleue Poitou-Charentes

Conférence Départementale de l'Eau

BARNET Patrick
PENICAUD Elsa

Jeudi 27 Novembre 2014

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Poitou-Charentes



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES

Ordre du jour

Introduction

I / Rappels sur la TVB

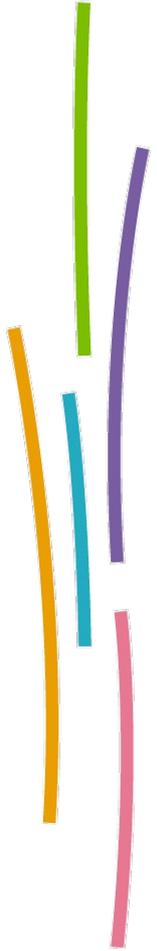
II / Éléments constitutifs du SRCE Poitou-Charentes

III/ Calendrier prévisionnel

Conclusion



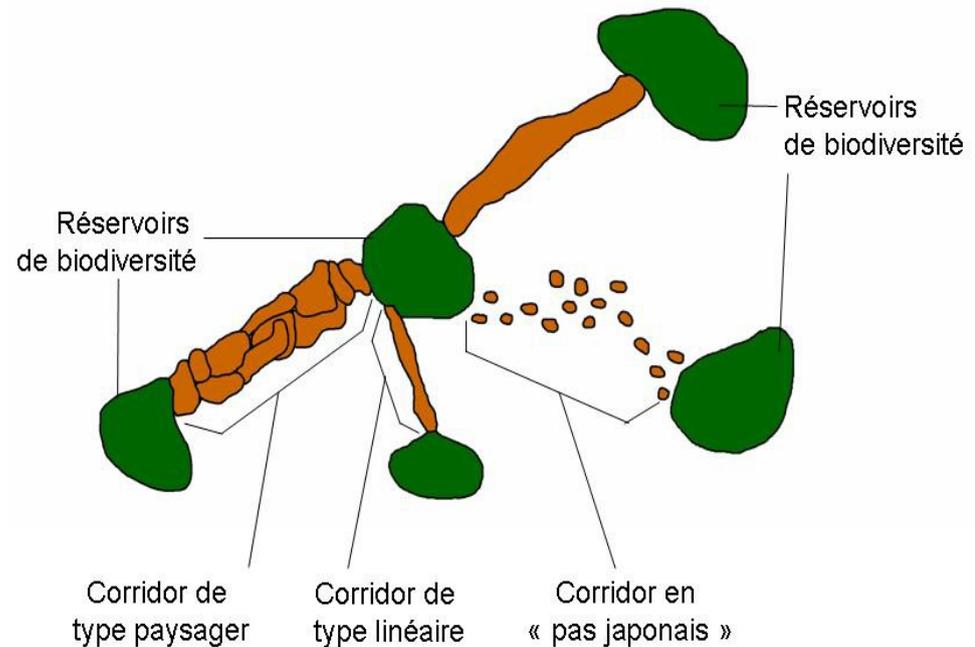
I / Rappels sur la TVB



Qu'est ce que la TVB ?

Issue des lois Grenelle

Réservoirs de biodiversité + corridors écologiques = continuités écologiques



Composante verte :

- Espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité, dont tout ou partie des espaces protégés,
- Corridors écologiques permettant de les relier.

Composante bleue :

- Cours d'eau, canaux et zones humides.

Les objectifs de la Trame verte & bleue

Des objectifs écologiques...

- Réduire la fragmentation des habitats
- Permettre le déplacement des espèces
- Préparer l'adaptation au changement climatique
- Préserver les services rendus par la biodiversité

... mais aussi

- Améliorer le cadre de vie
- Améliorer la qualité et la diversité des paysages
- Prendre en compte les activités économiques
- Favoriser un aménagement durable des territoires

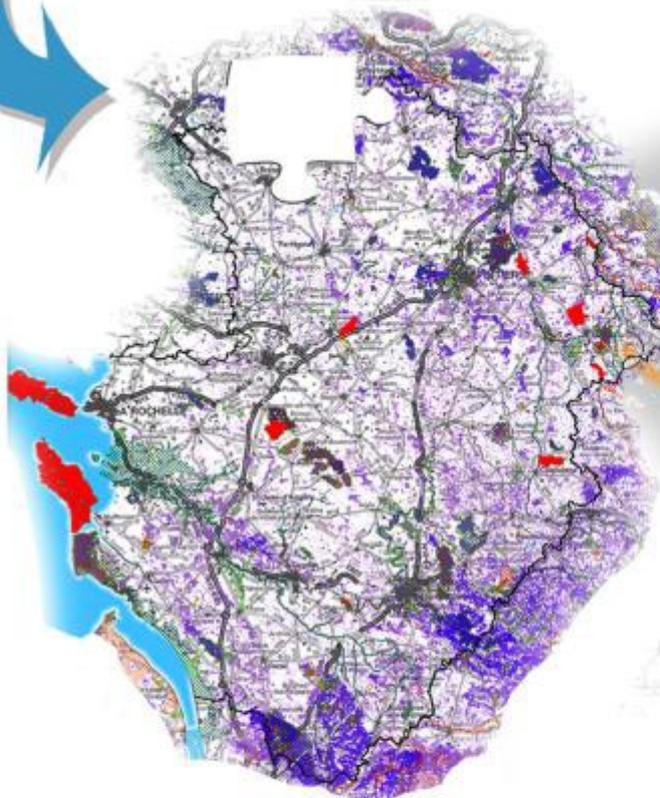


Les trois niveaux de la TVB

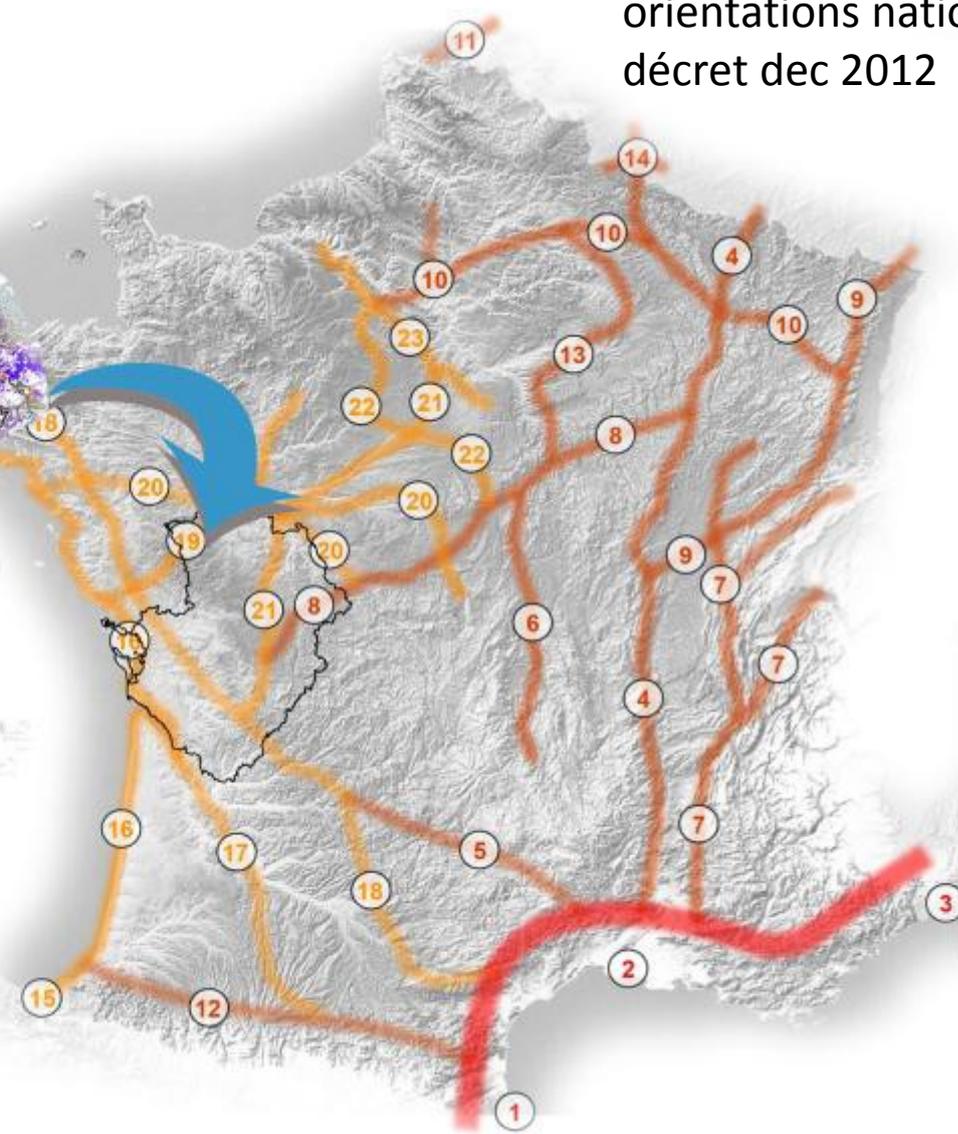


local : déclinaison locale et prise en compte du SRCE en planification

National : guides, orientations nationales, décret dec 2012



Régional : schéma régional de cohérence écologique



Organisation en Poitou-Charentes

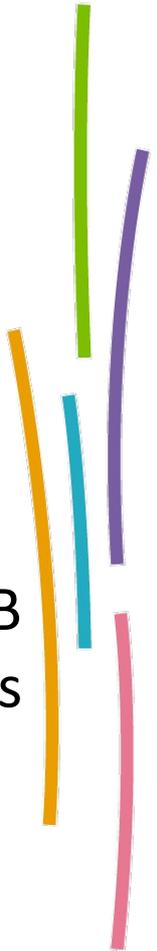
Une double démarche :

➤ **Composante participative :**

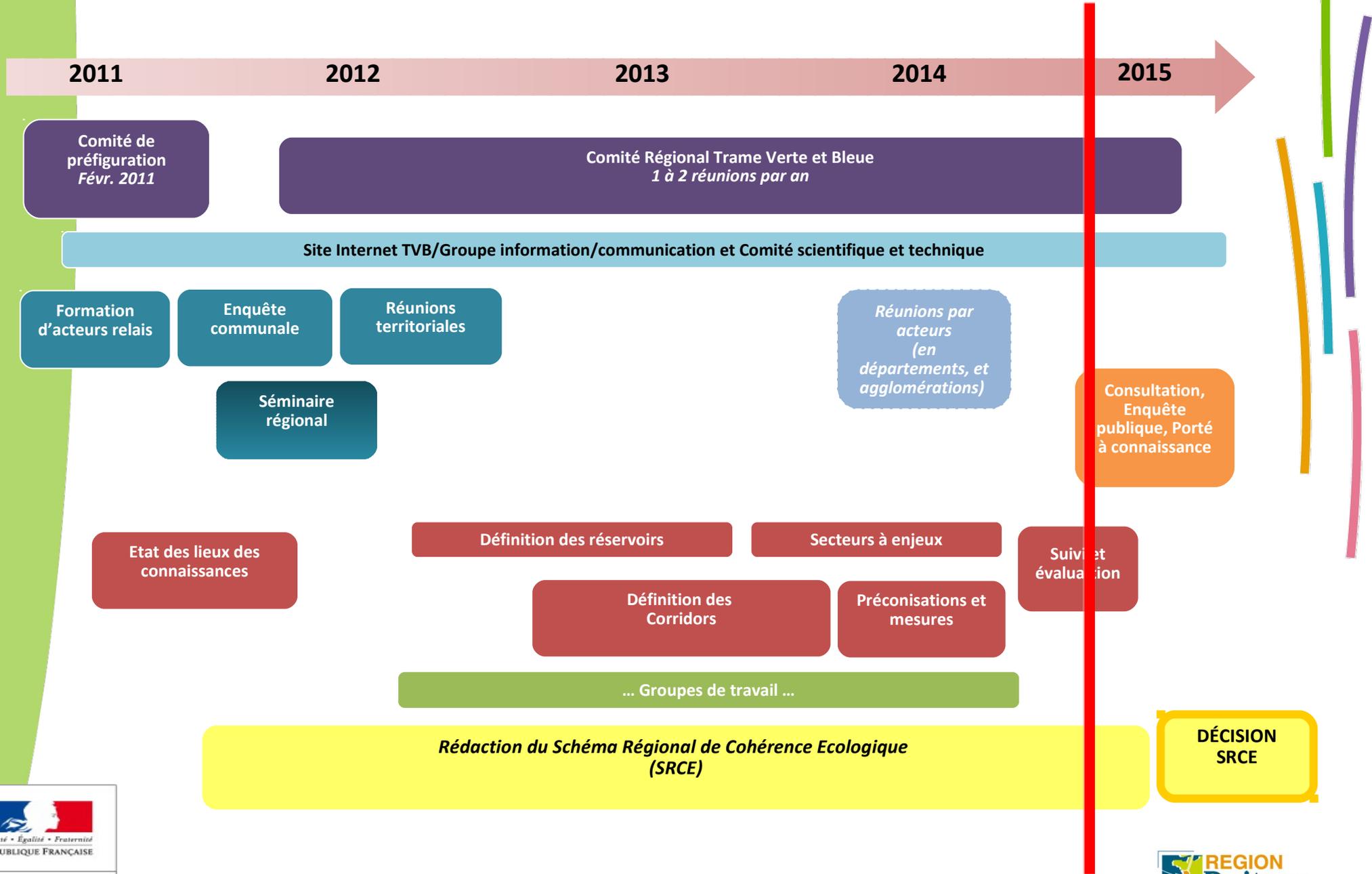
Faire vivre et reconnaître sur le moyen et le long terme, une TVB opérationnelle à travers les décisions « quotidiennes » des collectivités locales.

➤ **Composante scientifique :**

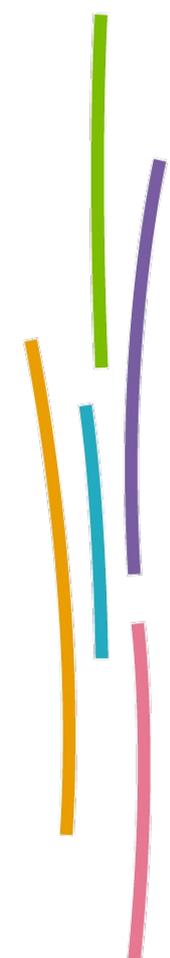
Structurer et synthétiser la connaissance selon les méthodes scientifiques existantes et reconnues, pour aboutir à un SRCE partagé.



Calendrier du SRCE Poitou-Charentes



II / Éléments constitutifs du SRCE Poitou-Charentes



Le SRCE Poitou-Charentes comprend :

- **Un diagnostic du territoire régional et une présentation des enjeux en matière de continuités écologiques (volet A),**
- **Un volet présentant les continuités écologiques, les réservoirs de biodiversité et les corridors identifiés (volet B),**
- **Un atlas cartographique (volet C),**
- **Un plan d'action stratégique (volet D),**
- **Un dispositif de suivi et d'évaluation (volet E),**
- **Un résumé non-technique (volet F).**



Enjeux régionaux

➤ 2 Enjeux transversaux :

- changement climatique,
- amélioration de la connaissance naturaliste.

➤ 5 Enjeux spécifiques :

- fonctionnalité des continuités écologiques dans l'espace rural,
- gestion durable du trait de côte, des milieux littoraux et des zones humides,
- fonctionnalité des continuités aquatiques et des vallées,
- limitation de l'artificialisation et de la fragmentation du territoire,
- intégration de la nature dans les tissus urbains et périphériques.

Sous-trames

- plaines ouvertes
- les pelouses calcicoles
- les systèmes bocagers
- les forêts et landes
- les milieux aquatiques (zones humides, cours d'eau et milieux littoraux).

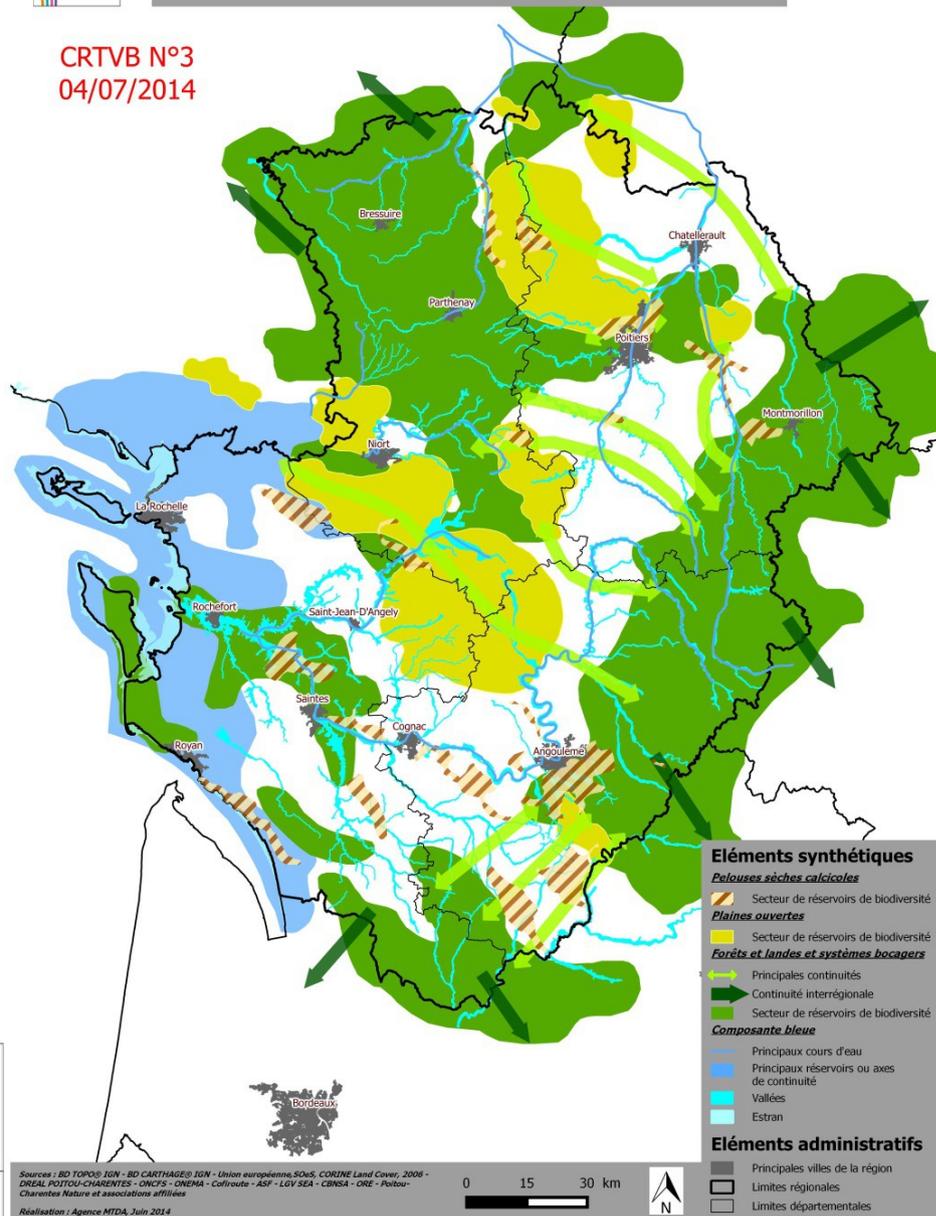
Carte de synthèse régionale schématique des éléments de la trame verte et bleue



Synthèse régionale schématique des continuités régionales terrestres et aquatiques



CRTVB N°3
04/07/2014



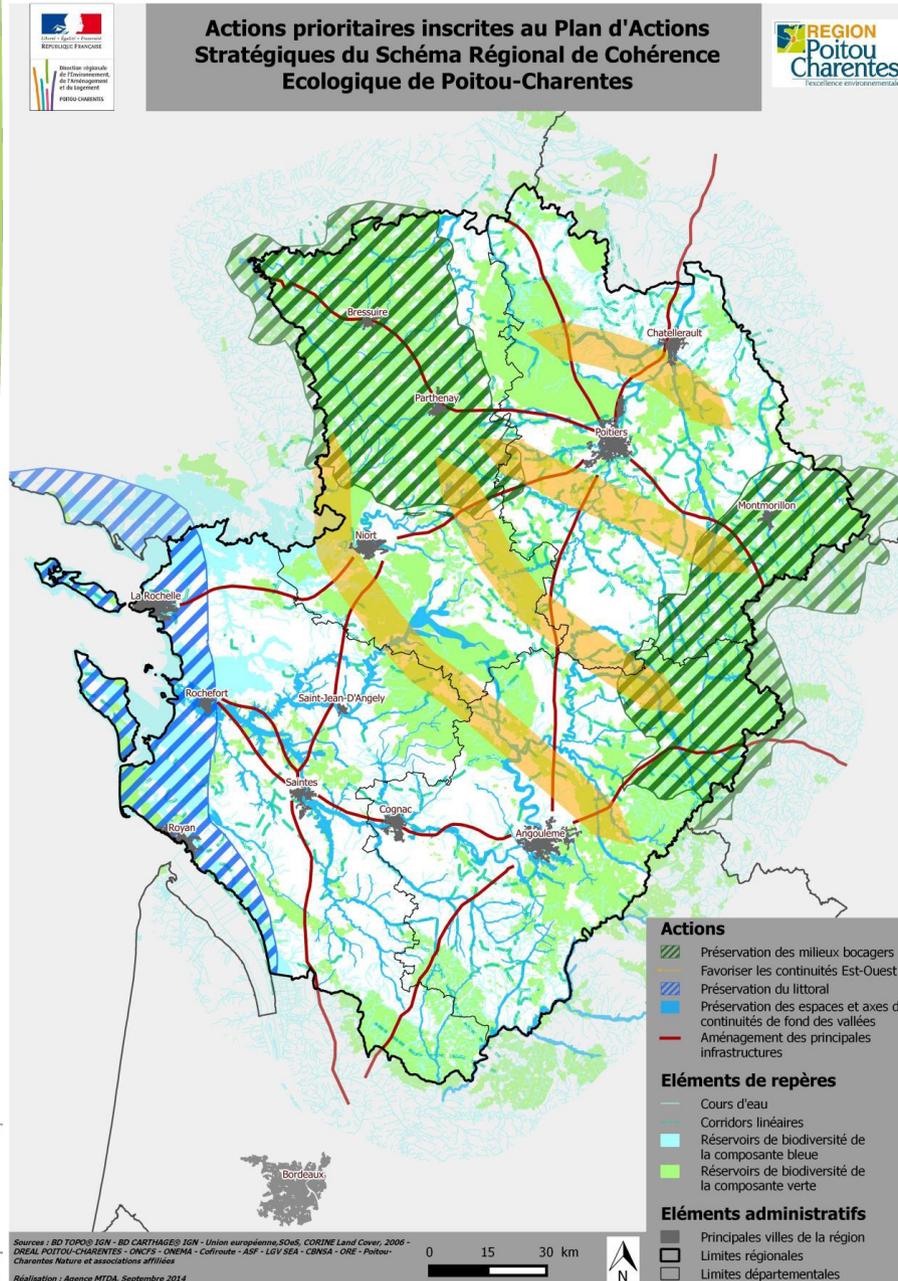
Continuités régionales



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
POITOU-CHARENTES

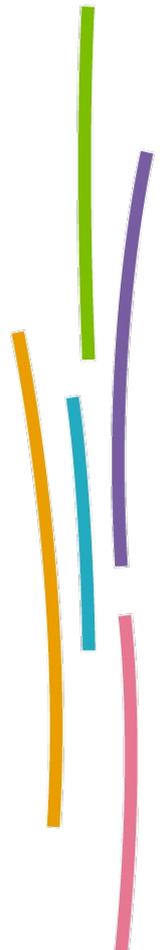


Carte de synthèse des actions prioritaires inscrites au Plan d'Action



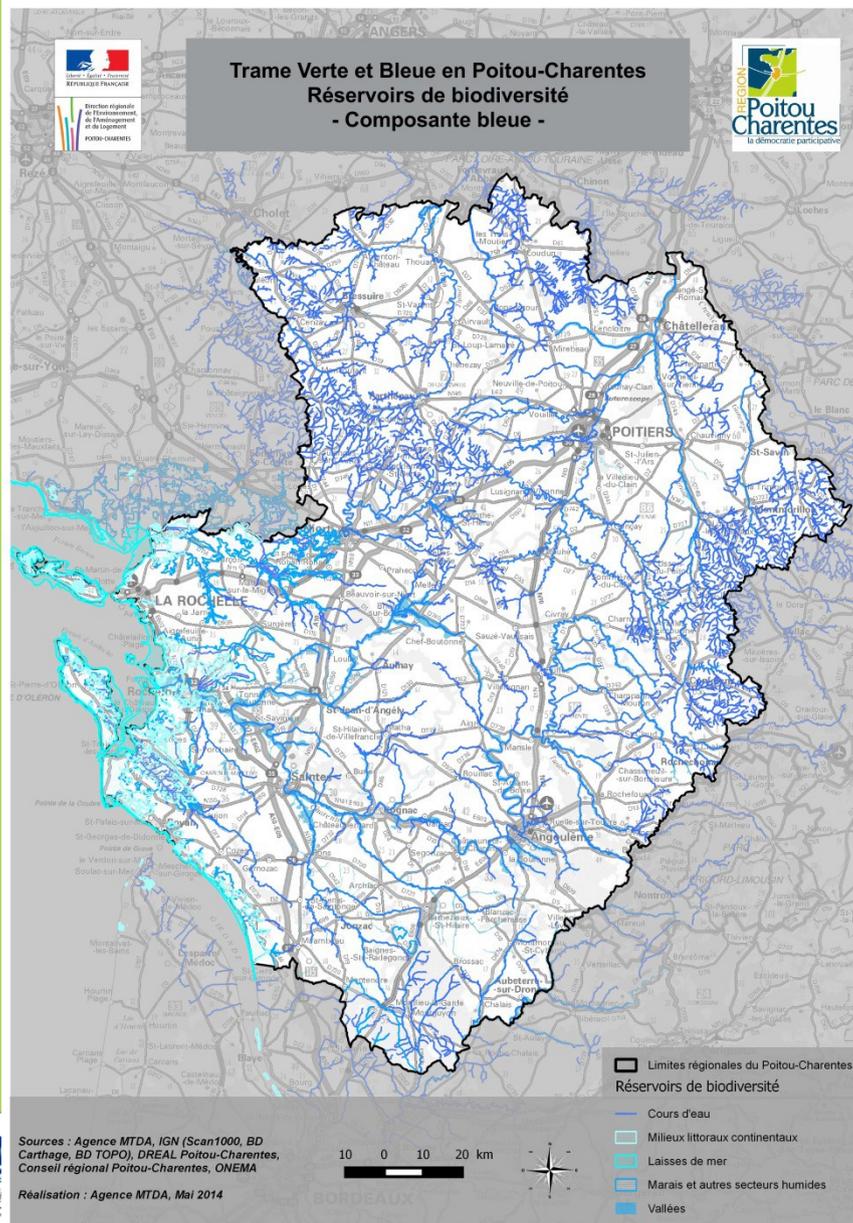
Parmi les actions qui se déclinent sur l'ensemble du territoire régional (non cartographiées), 2 sont prioritaires :

- Amélioration des connaissances
- Limitation de l'artificialisation des sol



Éléments constitutifs de la Trame Verte et Bleue régionale

Composante bleue



Composante	Éléments de la composante	Superficie (ha) ou longueur (km)	Part territoire régional
Composantes surfaciques			
Zones humides	- marais, - vallées, - autres secteurs humides	302 000 ha	10 % (prélocalisations SDAGE intégrées comme éléments autres sous-trames)
	Milieux littoraux continentaux	79 000 ha	ZH dunes et espaces boisés littoraux + bande 100m
Milieux littoraux	Estrans	39 300 ha	
Composante linéaire			
Cours d'eau		13 300 km	45 % du linéaire BD CARTHAGE

III / Calendrier prévisionnel

Septembre
2014

Décembre
2014

Février
2015

1er trimestre
2015

Rédaction du Schéma
Régional de Cohérence
Ecologique (SRCE)

Evaluation
environnementale
Rédaction du rapport
environnemental

PROJET SRCE

- ✓ Arrêté par la Préfète et par le président de Région
- ✓ Soumis à enquête publique



Consultation institutionnelle

- Collectivités
 - CSRPN
 - Autorité
environnementale
- (3 mois)**

Synthèse des avis Ajustements

(2 à 3 semaines)

- ## Enquête publique sur :
- Projet de SRCE
 - Rapport
environnemental
 - Avis des consultations
- (1 à 3 mois)**

Procédure réglementaire

ADOPTION DU SRCE

Références réglementaires :

articles L.123-1 à 123-9 et R.123-1 à R.123-27 du Code de l'Environnement (réforme de l'enquête publique et expérimentation sur la communication électronique)



Merci de votre attention

